



**DEROULEMENT
DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE DU 08 DECEMBRE 2020**

**Réunie en session ORDINAIRE, à la Salle des fêtes, sous la
présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice, de
la commune des SALLES SUR VERDON**

Date de convocation du Conseil Municipal : 01 décembre 2020

PRESENTS : Mesdames GUIGUES D. - M^{me} Françoise Alina - M^{me} Roger Robert Ebrantal.
M^{me} Boveros. M^{me} Blein H. - M^{me} Guigues A. - M^{me} Ballaglini A. - M^{me} Huntas Ph. - M^{me} Damien Finou
M^{me} Perce Gilles

ABSENT EXCUSE AYANT DONNE PROCURATION :

~~M^{me} Paulet J.~~

ABSENT EXCUSE : M^{me} Paulet J.

ABSENT : 0

DEBUT DE SEANCE : 16 H 30

Madame GUIGUES Denise, Maire, préside la séance de ce jour.

Madame GUIGUES Denise demande aux membres du conseil municipal présents de
procéder à l'élection du secrétaire de séance.

Les conseillers municipaux présents décident à l'unanimité de désigner le secrétaire
de séance sans scrutin secret.

M^{me} Huntas philippe . est désigné secrétaire de séance.

• **Approbation du procès-verbal de la précédente réunion**

Madame GUIGUES Denise soumet au conseil municipal le compte rendu de la
précédente séance du conseil municipal pour approbation.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents approuve le compte rendu de la
précédente réunion.

• **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Madame GUIGUES Denise rappelle au conseil municipal les points figurant à l'ordre
du jour :

- **Décision modificative Budget commune**
- **Délibération pour la clôture du budget du lotissement**
- **Délibération pour l'ouverture d'un budget « lotissement La Perasse »**
- **Création d'un CDD agent technique polyvalent**
- **Questions diverses**

GP

JG

GR

NP

AB - AG

F.D

AN

Page 1 sur 4

A.O

- **Décision modificative sur le Budget de la Commune**

Madame Le Maire explique qu'il y a lieu d'ouvrir des crédits sur le budget de la commune afin de pouvoir mettre en paiement la dernière échéance de l'année 2020 pour l'emprunt.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants dans la section investissement, sur le budget COMMUNE de l'exercice 2020

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
16	1641	COM	Emprunt	-1 610

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
16	1641	COM	Emprunt	1 610

- **Délibération pour la clôture du budget du lotissement**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un budget annexe « LOTISSEMENT EUVIERA » avait été créé par délibération 92/2017 du 2 novembre 2017.

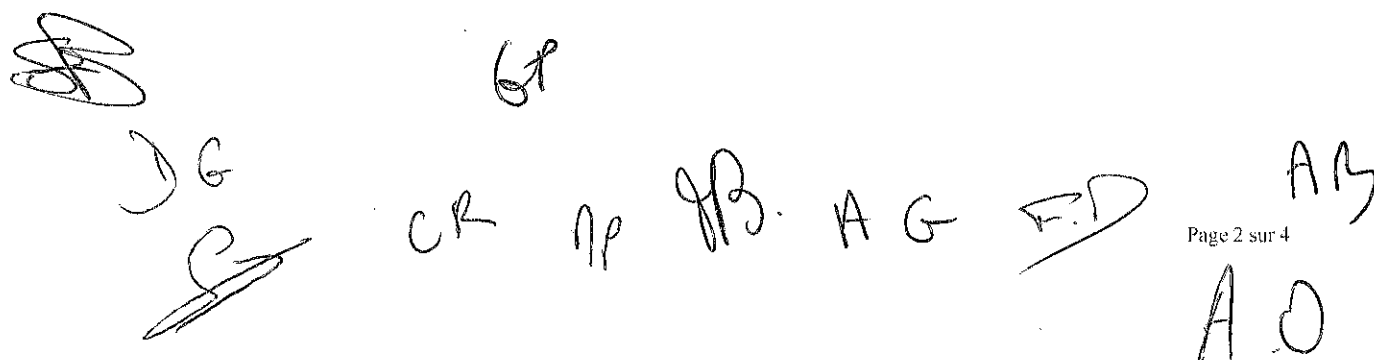
Madame Le Maire précise que ce budget ne présente plus de mouvements, tous les lots ayant été vendus, et que pour clore définitivement ce dossier, il convient de procéder à l'intégration du résultat 2020 de ce budget au budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide le reversement du solde du budget annexe « Lotissement Euviera » au budget principal de la commune 2021.

Décide de clôturer le Budget annexe « Lotissement Euviera » au 31 décembre 2020

Autorise Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature on the left, and initials such as JG, CR, NP, JB, AG, F.D, AB, and A.O.

- **Délibération pour l'ouverture d'un budget « lotissement La-Perassée »** les Sablines

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que l'opération d'aménagement du lotissement La Perassée ayant pour objectif principal la vente des lots à des particuliers, elle nécessite la mise en place d'un budget annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve la mise en place d'un budget annexe pour les opérations relatives à l'aménagement du lotissement La-Perassée. les Sablines .

Demande à Madame Le Maire de préparer ce budget et de lui soumettre le plus rapidement possible.

Charge Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

- **Création d'un CDD agent technique polyvalent**

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Création d'un poste d'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi à durée déterminée à temps complet hebdomadaire, afin de répondre à un accroissement d'activité au sein du service technique

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

- agent technique polyvalent

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

DECIDE de créer un poste d'agent technique polyvalent à compter du lundi 4 janvier 2021

PRECISE que le contrat établi à cet effet sera d'une durée initiale de 6 mois renouvelable expressément dans la limite de 12 mois.

PRECISE que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine

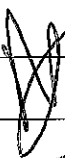


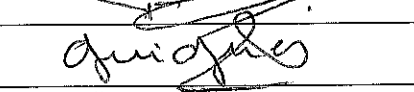

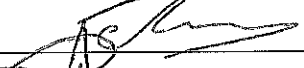
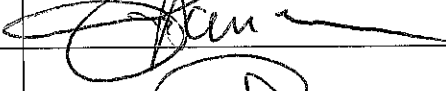


AUTORISE Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

- **Questions diverses**

GP
HB
AG
AB
CR
AP
FD
A.B
A.O

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant soulevée, Madame
GUIGUES Denise lève la séance.

FIN DE SEANCE à 17h15.....

Nom Prénom	Signature - procuration
BATTAGLINI Alain	
BLAIN Michel	
BOVERO Sébastien	
FIROUD Damien	
GUIGES André	guiges
GUIGUES Denise	
MURTAS Philippe	
ORANGE Alina	
PAULET Julien	
PERRIER Gilles	
ROGER-ROBERT Chantal	